

DECLARATION 2020 INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE H/F



Index
Egapro

L'outil de calcul et de déclaration de votre index égalité professionnelle
Femmes-Hommes

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

Période de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

84

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Vos indicateurs calculables représentent moins de 75 points, votre Index ne peut être calculé.
50 points sur un maximum de 60 pouvant être obtenus



Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car l'ensemble des groupes valables (c'est-à-dire comptant au moins 3 femmes et 3 hommes), représentent moins de 40% des effectifs.

INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
taux de salariés augmentés	90%	91.9%

vos résultat en nombre
équivalent de salariés* est 0.2
écart favorable aux hommes

vos note obtenue est 35/35

vos résultat en pourcentage est de 1.9%, la note obtenue est de 35/35

* si ce nombre de femmes supplémentaires avait bénéficié d'une augmentation, les
taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.

INDICATEUR POURCENTAGE DE SALARIÉES AUGMENTÉES DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ

vos résultat final est 100%

vos note obtenue est 15/15

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS- REPRÉSENTÉ PARI MI LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vos résultat final est 1
les hommes sont sur-représentés

vos note obtenue est 0/10